Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 41 (1961)
Heft: 4

Artikel: Un petit pays devant les problèmes de l'expansion économique mondiale

Autor: Kneschaurek, Francesco

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887630

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un petit pays devant les problèmes de l'expansion économique mondiale

par M. Francesco Kneschaurek
professeur à l'École des Hautes Études Commerciales de Saint-Gall

L'expansion rapide de toutes les économies du monde est un des traits caractéristiques de l'après-guerre. Son rythme est impressionnant; on s'en rend compte à comparer les chiffres de 1918-1938 et ceux de 1945-1960 (1). En ce qui concerne notre pays, entraîné lui aussi dans cette évolution, le **produit social réel,** qui donne la mesure de la capacité de production de notre économie, a doublé entre 1945 et 1960; **le revenu réel par tête de population,** qui donne la mesure du standard de vie moyen, a augmenté durant la même période de plus de 60 %. Or, durant la période 1918-1938, de cinq ans plus longue, l'augmentation du produit social réel n'avait été que de 25 %; l'accroissement du revenu réel par tête de population n'avait atteint que 15 %. Dernier terme de comparaison : durant les vingt ans de l'autre après-guerre, le nombre des personnes occupées dans les fabriques s'était accru de 24 000; durant les quinze dernières années, il a augmenté de 242 000, soit dix fois plus.

Ce « miracle de croissance » est spectaculaire, mais il n'est pas sans précédent. L'histoire de l'économie connaît des périodes analogues : 1830-1870; 1890-1930. Ces périodes se caractérisent par un dynamisme économique extraordinaire, que les troubles politiques et sociaux du moment n'ont pas affaibli, ou de manière passagère seulement. L'expérience enseigne que l'évolution à long terme d'une économie ne se fait pas de manière continue, régulière, mais procède par « glissements », et qu'elle se caractérise en particulier par de longues périodes d'expansion et de stagnation.

(1) Le texte que nous publions ici est celui d'un exposé prononcé par le Pr Kneschaurek, devant le Congrès de l'Union libérale-démocratique suisse, à Berne, le 21 octobre 1961.

LES TROIS FACTEURS D'EXPANSION

Ce phénomène provient du fait que les forces d'impulsion de la croissance économique tendent, à longue échéance, à combiner leurs effets, par un processus cumulatif. Un des facteurs de croissance les plus importants, **le développement de la population,** se traduit par des taux de natalité tantôt bas, tantôt élevés, ce qui provoque un effet de « vagues » sur l'économie.

Autre force d'impulsion de l'essor économique, non moins importante : le **progrès technique.** A longue échéance toujours, son influence s'exerce tantôt fortement, tantôt faiblement : nouvel effet ondulatoire. L'effet du progrès technique sur l'économie n'est absolument pas constant. Il se fait sentir surtout lorsque les progrès décisifs passent de la phase d'incubation — qui peut durer des décennies — à celle de l'exploitation pratique et commerciale. Il se produit alors une sorte de réaction en chaîne qui finit par toucher tous les domaines de l'économie, et qui déclenche une expansion capable de s'alimenter et de se développer elle-même. Le phénomène dure jusqu'au moment où sont épuisées toutes les possibilités d'exploitation des inventions en cause. Plus l'on s'approche de ce « point de saturation technique », plus l'effet d'expansion de la technique sur l'économie s'affaiblit.

Il faut alors de nouvelles découvertes, et leur exploitation pratique, pour déclencher ensuite une nouvelle réaction.

Tout cela vaut aussi pour le troisième facteur d'expansion économique, à savoir le **commerce mondial,** les échanges internationaux. Les périodes d'expansion provoquent tout naturellement un démantèlement des mesures protec-

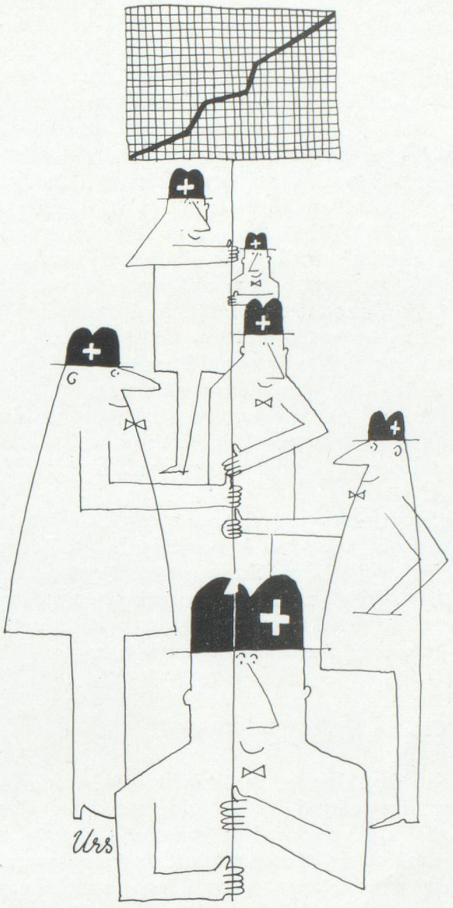

tionnistes; elles permettent aussi avec un minimum de difficultés l'adaptation nécessaire des entreprises, voire de secteurs entiers de l'économie. Toutes les conditions sont alors réunies pour que les échanges internationaux s'intensifient encore. Il n'y a rien de surprenant à ce que les périodes de développement économique maximum coïncident avec les plus fortes tendances au libéralisme économique mondial, qui se manifestent elles aussi par vagues.

Les échanges accroissent l'expansion, l'expansion accroît les échanges; cet effet cumulatif a triplé entre 1948 et 1960 le volume du commerce extérieur des pays d'Europe occidentale, et a plus que doublé l'ensemble du commerce mondial, ces échanges contribuant à accentuer encore l'expansion économique sur l'ensemble du globe.

L'EXPANSION VA CONTINUER

L'évolution des divers facteurs indique que l'expansion mondiale de l'économie n'a pas encore atteint le sommet de la courbe, et qu'elle continuera pour dix à vingt ans, de façon décisive.

L'accroissement de la population se manifeste dans le monde entier; les taux de natalité sont exceptionnellement élevés. Leur effet d'expansion va se manifester durant une ou deux générations encore, les générations des fortes années de natalité de la guerre et de l'après-guerre atteignant l'âge adulte et allant provoquer à leur tour un nouveau « baby-boom ».

Le **progrès technique** est en pleine phase d'exploitation industrielle et commerciale. La guerre de 1914 n'avait pas apporté beaucoup de nouveautés techniques : celle de 1939-1945 en revanche, technique au plus haut degré surtout dans la phase décisive des dernières années, engendre des possibilités presqu'infinies dans le domaine scientifique et technique pour le temps de paix. Nous n'en sommes qu'au début de la phase d'exploitation, qui va requérir des investissements sans précédent. Il suffit de penser à la physique nucléaire, à l'électronique, aux matières plastiques, à la pétrochimie, à l'astronautique : la vague de progrès technique déclenchée par la seconde guerre mondiale n'est pas près de s'affaiblir. Bien des exploitations industrielles et commerciales n'en sont qu'à leur début : dans cette perspective, il est clair que les **échanges internationaux,** eux aussi, continueront à s'accroître.

A côté des indications ainsi fournies par les éléments de base de l'économie, d'autres facteurs tendent à montrer que l'expansion économique mondiale va se poursuivre.

En Asie, en Afrique, en Amérique latine, les pays en voie de développement sont en état d'explosion, plus ou moins rapide, aussi bien sur le plan économique que politiquement parlant. Ils doivent développer le plus rapidement possible leur productivité. Des masses de population à niveau de vie trop bas pèsent toujours plus fortement; il n'y a de salut que dans la fuite en avant, dans une politique d'expansion à tout prix. A des degrés et selon des intensités divers, il en va d'ailleurs de même dans tous les pays du monde.

Les États-Unis et l'Union soviétique ont engagé une lutte gigantesque pour la primauté économique dans le monde. Les Russes cherchent par tous les moyens à étendre le potentiel économique nécessaire au développement de leur puissance mondiale, et à rattraper les États-Unis.

Ces derniers sont contraints de faire face à la « provocation » que constitue la volonté soviétique de domination économique et politique du monde. Les États-Unis doivent donc pratiquer une politique d'expansion, bon gré mal gré, et le Président Kennedy en est pleinement conscient, plusieurs de ses déclarations le montrent. Enfin, l'offensive économique soviétique a aussi des effets sur l'Europe occidentale. Les taux d'expansion sont suivis partout avec attention. En Grande-Bretagne, où le Gouvernement se sent depuis longtemps obligé de maintenir le plein emploi, on discute maintenant son obligation d'assurer à l'économie un taux d'expansion minimum chaque année. Des mesures analogues sont discutées, voire appliquées déjà dans d'autres pays : le « commissariat au plan » français suit l'évolution du taux d'expansion économique, et, si le rythme faiblit, des pressions s'exercent sur le Gouvernement pour qu'il assure la pleine utilisation des possibilités d'expansion, par les mesures économiques et financières adéquates.

Tout cela confirme notre conviction : les problèmes décisifs des quinze ou vingt ans à venir seront toujours des problèmes de croissance. Notre pays devra donc plus que jamais faire face aux effets des processus d'expansion mondiaux, accentués et accélérés par la politique et par les mesures des États. Comment faire face?

LA SUISSE FACE A L'EXPANSION

La phase actuelle de l'expansion économique mondiale porte en soi une dynamique irrésistible, qui pose des problèmes décisifs aux entreprises privées comme à l'État. La structure même de l'économie est en mouvement. Les conditions de production se modifient dans leurs fondements mêmes, par suite du rythme accéléré du progrès technique. Partout, des nouveautés techniques obligent les entreprises à adapter leurs programmes de production et d'investissements. Des transformations analogues se manifestent dans le secteur de la consommation. Par suite de l'amélioration constante du standard de vie la demande se porte toujours davantage vers des objets et des services qui ne sont pas de première nécessité, ce qui transforme les conditions du marché et tend à déplacer production et investissements vers les secteurs dont l'expansion est la plus prometteuse.

Mais dans une phase d'expansion aussi accentuée, l'évolution atteint même les cadres juridiques, sociaux et institutionnels dans lesquels se déroule le processus économique. L'État ne se trouve pas seulement face à des tâches plus lourdes, mais face à des tâches nouvelles et supplémentaires, aussi bien dans le domaine du trafic que de la transmission des informations, de l'éducation, de l'hygiène et de la santé publiques, de la protection juridique, de la défense nationale, de l'administration publique.

Une expansion mondiale aussi intense, aussi rapide, aussi totale que celle que nous vivons, ne constitue pas seulement pour chacun une chance à saisir et à exploiter. Elle pose avant tout des exigences très dures à la capacité comme à la volonté d'adaptation des individus et des communautés. Celui qui ne peut soutenir le rythme du développement économique, parce qu'il est incapable de se dégager de ses habitudes, de ses représentations coutumières, des mille liens qui entravent sa capacité d'adaptation, celui-là demeurera inévitablement en arrière, et disparaîtra peu à peu. Ce danger n'est pas réel pour les entreprises privées seulement, mais aussi pour les États qui essaieraient de se soustraire au processus en cours, qui chercheraient à préserver tant bien que mal leur « vie propre » au rythme du passé. Il doit être évident que la Suisse, moins que tout autre pays, pourrait se permettre de céder à une telle tentation, doublement dangereuse pour elle. D'abord parce qu'elle est un petit pays, qui ne saurait se soustraire longtemps aux influences multiples et diverses du processus d'expansion économique; ensuite parce que son économie est fondée sur ses exportations, sur le commerce mondial, ce qui lui interdit aussi de rester à l'écart.

LES PROBLÈMES PRATIQUES

Voyons maintenant en quoi consistent pratiquement ces problèmes d'adaptation; considérons d'abord ceux qui se posent à notre pays hors de toute intégration économique de l'Europe, mais par le seul jeu des processus d'expansion économique du monde.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Toute expansion économique rapide implique un manque de main-d'œuvre. Cette insuffisance se manifeste d'abord dans les pays industrialisés, à haut standard de vie; elle s'étend ensuite et finit par atteindre tous les pays dont l'économie est en expansion. Le phénomène tient à deux causes principales :

L'excédent des naissances est relativement faible dans les pays hautement développés, par suite de la concentration urbaine, du standard de vie élevé et de l'égoïsme qu'il entraîne. Mais ce sont ces pays industrialisés qui ont le plus besoin de main-d'œuvre. Toute création de nouveaux postes de travail dépend des moyens investis. Ces possibilités d'investissement sont les plus grandes dans les pays riches. Les pays pauvres, en revanche, n'ont même pas toujours les capitaux nécessaires au plein emploi des forces de travail disponibles; ni, à plus forte raison, à l'expansion souhaitable.

Le manque de main-d'œuvre se fait donc sentir d'abord dans les pays hautement industrialisés, et s'étend ensuite à d'autres : la Suisse est à cet égard un exemple typique. De 1950 à 1960, le nombre des personnes occupées a augmenté dans notre pays de plus de 300 000. Cela signifie qu'il s'est créé chez nous chaque année 30 000 places de travail nouvelles. Elles n'ont pu être occupées que dans une faible mesure par les réserves intérieures; d'où l'appel croissant aux travailleurs étrangers.

Aucune modification sensible n'interviendra à cet égard durant les dix ou vingt ans à venir. Le recrutement des forces du travail indigènes s'améliorera certes par rapport à ces derniers cinq ou six ans, par suite de l'arrivée à l'âge adulte des générations nées dans les années de forte natalité de la guerre et de l'après-guerre. Mais on peut se demander dans quelle mesure le marché du travail s'en trouvera réellement allégé. Il faut se rendre compte, en effet, que le recrutement des travailleurs étrangers va se heurter à des difficultés croissantes. En Europe occidentale, toujours plus de pays vont se transformer au point de manquer de main-d'œuvre pour eux-mêmes, alors qu'ils en avaient en excédent jusqu'ici. Seuls quelques pays méridionaux : Espagne, Portugal, Italie, Grèce, disposent encore de réserves de main-d'œuvre pour d'autres États. Mais les récentes expériences montrent que ces réserves sont constituées de plus en plus par une main-d'œuvre non qualifiée, celle qui peut être formée étant recrutée pour l'industrie indigène. Cela signifie que sa valeur pour notre économie

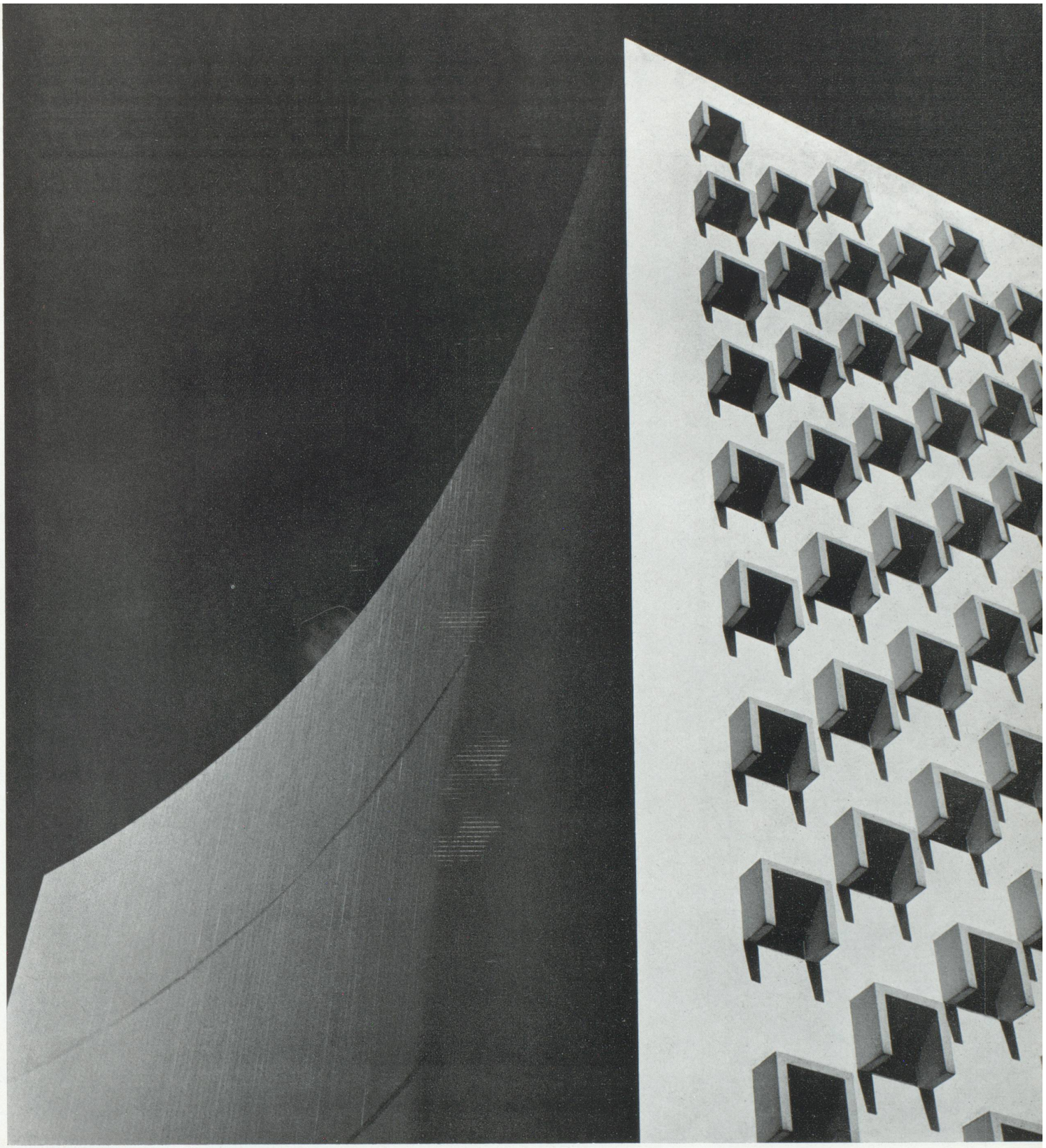

Cette belle photo de la façade nord de l'École supérieure du Wankdorffeld à Berne (due aux architectes Mäder et Brüggemann) ne symbolise-t-elle pas fort bien la poussée des jeunes générations ?

ira diminuant. Il faut donc s'attendre plutôt à une aggravation du déficit chronique de main-d'œuvre qualifiée.

Il ne m'appartient pas de définir ici les mesures qui seront nécessaires pour faire face à cette situation. Je souligne simplement au passage que la main-d'œuvre qui nous sera offerte à l'avenir par l'étranger consistera nécessairement en travailleurs agricoles excédentaires ou en manœuvres non qualifiés, tandis que nous recevrons toujours moins les ouvriers qualifiés dont nous avons besoin. Pour combler ce déficit, pour remédier à cette situation, il faut absolument porter l'accent sur une meilleure formation de la main-d'œuvre helvétique d'abord. Il faut éviter à tout prix que des jeunes gens doués et travailleurs demeurent des manœuvres simplement parce

qu'ils habitent des vallées écartées ou des régions peu industrialisées qui ne leur offrent pas les possibilités d'instruction voulues, et parce qu'ils n'ont pas les moyens d'aller effectuer leur apprentissage ou leurs études là où l'on a besoin d'eux. Nous ne pouvons plus nous permettre un tel gaspillage.

MARCHÉ DES CAPITAUX

La situation évoluera dans ce secteur de la même façon que pour le marché du travail. L'expérience enseigne également qu'en période d'expansion accélérée et généralisée, les besoins de capitaux ont tendance à croître

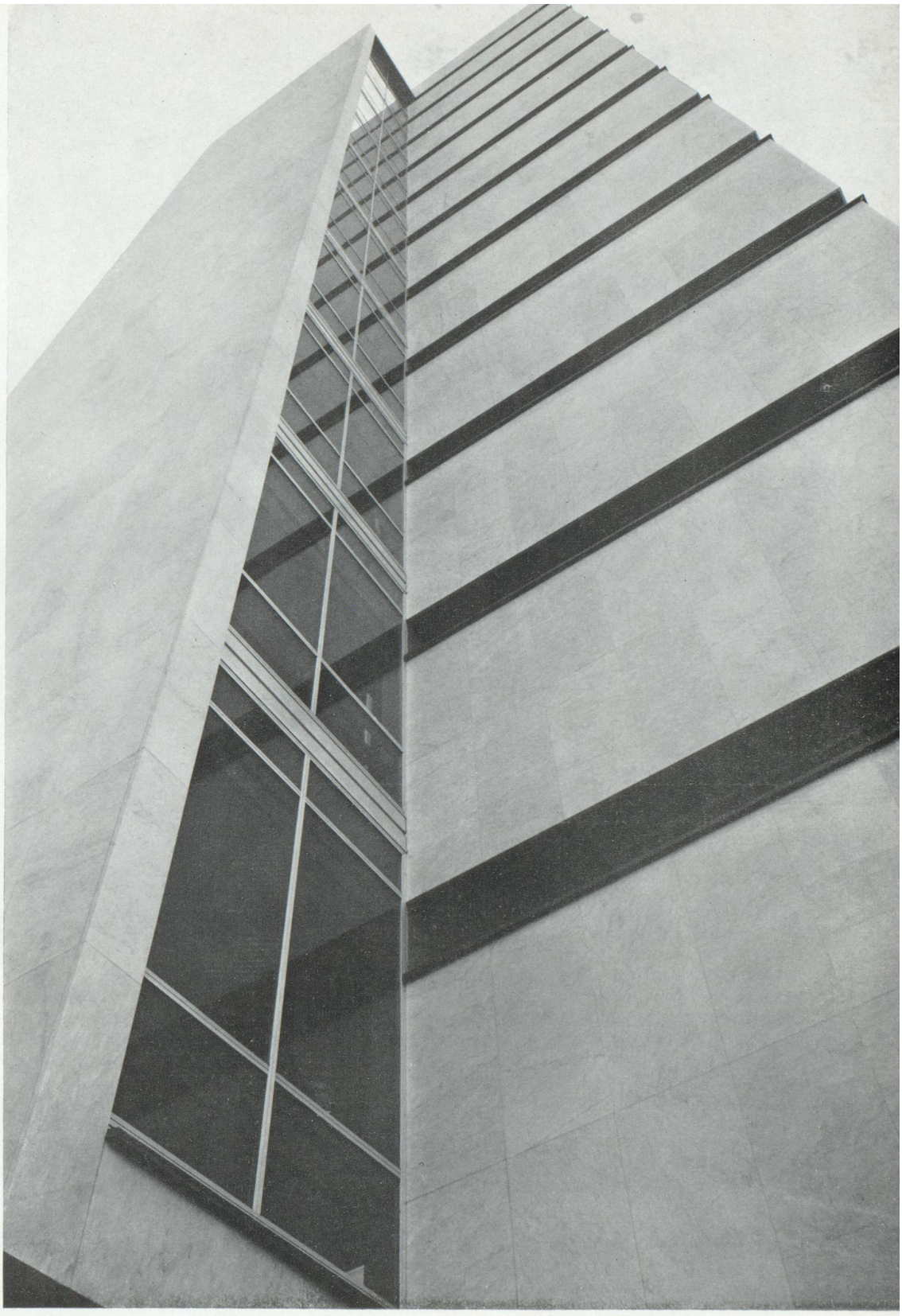

Dynamisme des lignes et des matériaux

plus vite que l'offre. Ils ne peuvent dès lors être satisfaits que par l'autofinancement, l'épargne ou l'État. Plus l'expansion dure, plus la liquidité s'amenuise, toutes les sources étant toujours davantage mises à contribution. L'afflux de capitaux étrangers peut atténuer provisoirement le phénomène, mais à la longue nous n'échapperons pas davantage à l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande.

Le problème de l'insuffisance chronique de capitaux, par suite de l'expansion économique toujours croissante, deviendra actuel pour la Suisse également. Si tel n'est pas encore le cas, c'est que le marché des capitaux évolue

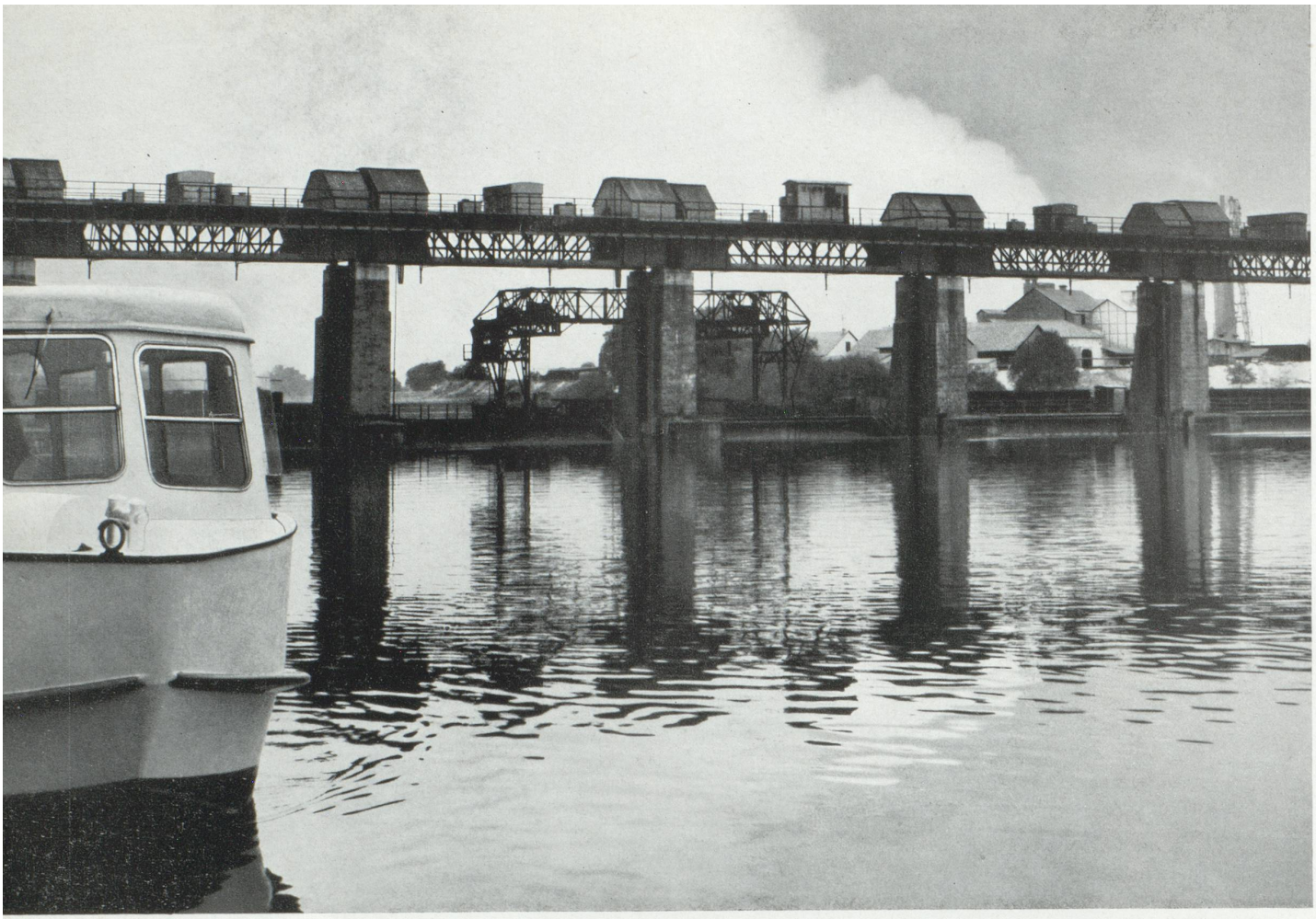

Barrage électrique sur le Rhin à Augst

en sens inverse du marché de la main-d'œuvre. Le manque de capitaux est sensible d'abord dans les pays sous-développés; avec le temps, les pays industrialisés, producteurs de capitaux, n'en sont pas moins atteints eux aussi, les besoins devenant supérieurs à l'offre.

On évoque souvent chez nous les investissements énormes qui seront nécessaires ces prochaines années pour réaliser diverses œuvres essentielles : exploitation complète des forces hydrauliques, utilisation pacifique de l'énergie atomique, recherche et exploitation d'autres formes d'énergie, développement technique de l'industrie, modernisation des moyens de transport et des réseaux routiers ou ferroviaires, développement des centres de recherche scientifique, développement des écoles moyennes et supérieures nécessaires à la formation de cadres plus nombreux. Sans oublier notre participation accrue aux besoins en capitaux des pays en voie de développement...

La liste est loin d'être complète — elle montre bien à quelles exigences sera soumis notre marché des capitaux. Cela signifie notamment qu'avec le temps, notre rythme habituel d'épargne, de constitution de capitaux, ne suffira pas à financer, sans danger d'inflation, les besoins croissants en investissements. Ce serait au surplus une erreur de croire que l'on économise assez en Suisse, même en temps normal. Mais l'expansion économique accélérée, portée par un progrès technique exceptionnellement rapide, accompagnée de transformations de structure fondamentales, provoquera un besoin de capitaux d'investissement tel qu'il ne pourra être couvert, sans risque d'inflation, que par une augmentation correspondante de l'épargne.

M. Schwegler, président de la direction de la Banque nationale, a souligné voici un certain temps déjà que l'encouragement à l'épargne avait chez nous la plus haute importance. « Il s'agit là, dit-il, d'un problème vital pour l'avenir de notre économie. Seule une formation de capitaux continue, systématique et suffisante, nous permettra de faire face aux énormes tâches de financement devant lesquelles nous nous trouverons inéluctablement placés ».

Cette constatation implique que notre politique économique modifie dans une certaine mesure ses objectifs, pour soutenir davantage tout ce qui peut contribuer à encourager et à développer la formation de capitaux. Il s'agit en particulier de revoir et d'adapter notre politique fiscale. Comme le remarquait M. R. Speich, président du Conseil d'administration de la Société de banque suisse, récemment décédé : « L'intérêt de l'économie exige qu'on encourage la constitution des capitaux. Il convient donc d'aménager des allègements fiscaux de telle manière qu'ils incitent à l'épargne les milieux les plus larges de la population. Il en va de même pour les réserves des entreprises, que notre politique fiscale désavantage et discrimine de façon trop sensible ».

LA PLACE DISPONIBLE

La population suisse a augmenté de plus d'un pour cent par an en moyenne ces vingt dernières années.

Port et usine de Birsfelden

Ce taux d'accroissement la ferait doubler en 70 ans s'il se maintenait au niveau où il est depuis 1938. Dans ce cas, la Suisse compterait d'ici 70 ans 10 millions d'habitants, dans 150 ans 20 millions, dans 300 ans 80 millions! Ce développement n'est bien entendu qu'un jeu de l'esprit : ces chiffres sont là uniquement pour souligner la rapidité d'accroissement actuelle. Il est certain qu'elle se ralentira un jour ou l'autre, mais l'expérience prouve que les mouvements démographiques évoluent par longues périodes. Les facteurs de progression démographique rapide demeureront décisifs pour quelques générations encore. Il nous faut donc compter, pour l'avenir prévisible, avec une Suisse de 10 millions d'habitants.

Où les placera-t-on? Il faut savoir aussi que l'accroissement de la population ne s'effectue pas de manière égale sur l'ensemble du territoire : la concentration urbaine surpeuple les centres et dépeuple les régions écartées. Plus de 40 % des communes suisses ont aujourd'hui moins d'habitants qu'il y a 110 ans. Les 130 communes citadines qui comptent plus de 5 000 habitants occupent 7 % de la surface du pays, et abritent 54 % de sa population.

L'activité économique est encore plus concentrée. En 1950 déjà, 45 % de l'activité économique totale du pays (mesurée en gros par le nombre des personnes occupées) étaient rassemblés dans les communes de plus de 10 000 habitants et sur un espace qui ne dépassait guère 3 % de la surface du pays. Ces tendances n'ont fait que s'accentuer depuis. L'activité économique se concentre de plus en plus, tandis que d'autres régions s'atrophient. Le phénomène n'est pas sensible seulement dans les cantons dont l'économie et l'industrie sont peu développées : les régions à population décroissante sont loin d'être toutes situées dans les montagnes. On en trouve dans le Jura, dans plusieurs zones agricoles du Plateau, et même certaines communes des cantons fortement industrialisés connaissent un sort identique.

Cette évolution doit nous inquiéter d'autant plus qu'elle fait « boule de neige » et va s'accentuant; le processus d'agglomération démographique, économique, industriel, une fois déclenché, se nourrit lui-même.

A cet égard, l'État doit assumer des tâches importantes et difficiles, car elles consistent à contrecarrer des forces extrêmement puissantes. Les « lois » économiques et sociales qui provoquent les concentrations s'opposent aux efforts de décentralisation. Il faudra d'énormes efforts,

avant tout dans le domaine de la planification régionale, pour éviter que deviennent malsaines les concentrations toujours plus gigantesques qui se produisent si on laisse jouer de façon entièrement libre l'économie de marché; pour assurer un essor économique relatif à toutes les régions du pays; pour étaler aussi largement que possible la croissance démographique.

L'INFLATION

L'évolution des prix posera, elle aussi, des problèmes à notre pays. Les périodes d'expansion économique rapide s'accompagnent toujours d'une hausse des prix; la stagnation économique provoque en revanche la stagnation ou même la chute des prix. La menace latente d'inflation qui pèse toujours sur une économie en expansion rapide est une conséquence de la demande trop forte par rapport à l'offre.

Prenons les chiffres qui concernent notre pays. Le nombre des personnes occupées s'est accru de 2 % par an entre 1947 et 1960. La productivité, c'est-à-dire la production par personne occupée, a augmenté durant la même période de 1,9 % par an environ. La capacité de production de notre économie s'est donc accrue au total de 3,9 % par an en moyenne. Mais la demande totale s'est accrue de 5 % par an. La demande est donc restée constamment supérieure à l'offre, ce qui s'est traduit par une hausse des prix de 1,2 % par an en moyenne.

Le phénomène n'est ni simple ni constant, mais il est réel, et d'autres facteurs contribuent à empêcher que les corrections par la baisse des prix s'effectuent normalement lorsque l'offre vient à dépasser la demande.

Il s'agit en particulier du passage graduel du capitalisme de petites dimensions au grand capitalisme de groupes; de la politique monopoliste des prix et des salaires pratiquée par les entreprises et les syndicats; des engagements pris par la plupart des gouvernements de veiller à un plein emploi constant et de ne tolérer aucune dépression allant au-delà d'un ralentissement provisoire de la production et de l'occupation; ainsi que d'autres facteurs d'inflation systématiquement incorporés dans notre structure économique et sociale actuelle. Tous contribuent à maintenir l'économie sur une voie à sens unique en ce qui concerne l'évolution des prix. Cette voie offre tout au plus, çà et là, des places de parc qui permettent des temps d'arrêt, mais il n'y a plus aucune chance réelle de faire demi-tour.

Or tout le monde admet aujourd'hui que l'État devrait faire quelque chose contre l'inflation. Mais le choix des mesures pratiques n'est pas éclairci.

Les conceptions anti-inflationnistes traditionnelles tendaient à utiliser tous les moyens restrictifs offerts par la politique monétaire et fiscale pour réduire la demande et la ramener au niveau de l'offre. Mais cette politique est impopulaire; elle comporte des conséquences sérieuses pour certaines branches économiques, dont il ne serait plus possible aujourd'hui de prendre la responsabilité. Elle implique en outre des dangers, car il est pratiquement très difficile de doser les mesures restrictives de façon à juste enrayer l'inflation sans étrangler l'expansion, ou même sans provoquer une récession hautement indésirable.

Pour cette raison, des économistes en nombre croissant tendent à donner la préférence à une solution orientée moins vers la limitation de la demande, et davantage vers l'augmentation de l'offre, donc vers l'accroissement de la capacité de production de l'économie.

Il est dès lors évident que, dans cette perspective, les tâches de l'État en matière de politique économique changent du tout au tout. Il ne s'agit plus des mesures déflationnistes traditionnelles, réduction des taux d'intérêt et des investissements, restrictions de crédit, augmentations d'impôts, mais de mesures tendant à accroître la productivité : encouragement du procès technique, développement de la recherche scientifique et technique et de la formation des cadres, incitation à la constitution de capitaux. Bref, d'une façon générale, il s'agit de laisser jouer au maximum les possibilités d'une libre économie de marché, en favorisant la concurrence et le dynamisme des entreprises.

La condition première de l'amélioration de la productivité est et demeure un haut niveau d'investissements, capable de déclencher le maximum d' « effet productif ». Il est donc faux de vouloir enrayer l'inflation en cherchant d'abord à limiter les investissements. Certes, une politique d'investissements porte en elle le danger de ne pouvoir freiner les tendances inflationnistes, déclenchées par une politique déraisonnable des prix et des salaires de la part des entrepreneurs et des syndicats; cette politique se traduit par des exigences de salaires qui dépassent l'accroissement moyen de la productivité d'une part, et par des hausses de prix qui servent uniquement accroître les marges de bénéfice des entreprises d'autre part.

Tout dépend en fin de compte de la clairvoyance, du bon sens, du sens de la mesure et de l'auto-discipline des groupes économiques responsables. La structure économique et sociale qui rend aujourd'hui si difficile la solution des problèmes inflationnistes causés par l'expansion économique a été créée par nous. Avec la clairvoyance et la volonté politiques nécessaires, l'homme peut écarter les obstacles qu'il a créés lui-même. Nous devons être bien conscients du fait que, aussi longtemps que les groupes économiques responsables ne se sentiront pas tenus de soumettre leurs intérêts individuels et professionnels à l'intérêt supérieur de l'économie nationale, en matière de salaires et de prix, le problème de l'inflation ne se laissera résoudre par aucune formule, si bien intentionnée soit-elle.

Ces constatations montrent l'ampleur et la diversité des tâches qui se poseront à notre pays par suite de l'expansion économique future. Elles ne pourront être accomplies que si nous cessons de les considérer à trop courte vue, que si nous réussissons à envisager les problèmes dans une perspective plus vaste, en tenant compte des transformations de structure fondamentales qu'impliquè la phase d'expansion. Et cela vaut aussi pour les problèmes qui se posent à la Suisse par suite des efforts d'intégration en Europe occidentale.

LA SUISSE ET L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

L'on peut objecter que les processus d'intégration sont encore trop mal définis pour qu'il soit possible d'analyser clairement une situation en constante évolution, et surtout pour prévoir l'évolution future. Mais cette objection me paraît résulter précisément d'une perspective trop courte et trop étroite. Plutôt que de se laisser troubler par la multiplicité des aspects immédiats, il faut considérer les données fondamentales de la politique d'intégration à longue échéance. On voit alors se dégager des constantes qui indiquent quelle direction prend l'évolution, et donc avec quelles réalités nous serons tôt ou tard confrontés :

La Swissair a toujours envisagé les problèmes dans une perspective vaste et su éviter une politique à courte vue. Ci-dessus l'entretien d'un DC8, avion entré en service sur les lignes de la Swissair en mai 1960. Cet avion à réaction constitue avec les Caravelles et les Convair-jet les trois types d'appareils à réaction qui sont parmi les plus modernes et les mieux appropriés au réseau Swissair

a) Il n'est plus contestable que l'intégration a atteint et dépassé le point jusqu'auquel on pouvait la freiner ou revenir en arrière. Elle a acquis une force propre qui lui permettra de se poursuivre et d'atteindre son but.

b) L'élément politique qui détermine aussi l'évolution de l'intégration prendra une importance toujours plus grande, et jouera un rôle toujours plus déterminant. Face à la pression manifestée par la politique d'infiltration et d'expansion communiste, les puissances occidentales et leurs alliés seront irrésistiblement contraints à encourager une collaboration toujours plus étroite, allant au-delà des simples intérêts économiques à la constitution d'un marché commun. Cette attitude se manifeste déjà dans la déclaration du Comité européen pour le progrès économique et social (C.E.P.E.S) du 7 juillet 1961, où l'on peut lire :

« Depuis la fin de la guerre, le monde se trouve exposé à une menace croissante de la part du communisme. Tandis que l'Union soviétique a réussi, durant les quinze dernières années, à étendre sa zone d'influence, à constituer avec les divers pays communistes un bloc militaire, politique, économique solide, la coopération de l'Occident est loin d'avoir atteint le degré nécessaire. Le pacte de l'Atlantique a permis, grâce à une tentative de coordination militaire, d'éviter une nouvelle avance communiste en Europe occidentale; et les organisations économiques européennes ont permis de surmonter certaines frontières, économiquement parlant, mais il est clair que le degré de coopération des pays occidentaux n'est

Harmonie des formes : salle communale de Niederurnen (canton de Glaris), et le château de Bottmingen

pas encore suffisant pour empêcher les succès internationaux du bloc communiste dans le domaine économique et politique. La provocation du bloc communiste rend nécessaire pour la sécurité de notre société libérale le renforcement de la collaboration au sein de la communauté atlantique, et son extension à tous les secteurs importants de l'économie et de la politique. »

Il s'agit donc visiblement d'autre chose que de prestige politique, pour une Europe à laquelle seule une intégration militaire et politique donnerait quelques chances de jouer un certain rôle sur la scène mondiale. Il s'agit bien plutôt d'une question de vie ou de mort pour notre société libérale, et donc du destin de notre continent.

Il est clair que seule la création d'un bloc plus compact, non seulement économique, mais aussi politique, groupant les États d'Europe occidentale et leurs alliés, offre des chances de contenir et de faire reculer la menace communiste. Mais cela signifie aussi que tout groupement occidental englobant d'autres États que les neutres et se limitant à une intégration purement économique, voire à une intégration économique partielle, comme l'A.E.L.E., est condamné à se désintégrer tôt ou tard.

La décision de la Grande-Bretagne de se tourner vers le Marché commun, suivie par les deux autres pays de l'A.E.L.E. membres de l'O.T.A.N., Danemark et Norvège, découle de l'obligation où se trouvent tous les pays du pacte atlantique de renforcer leur coopération, pour utiliser leur seule chance de faire face avec succès à la pression communiste.

Cette constatation s'exprime clairement dans la décla-

Dans les collines de Bâle-Campagne

ration de M. Macmillan sur la politique britannique à l'égard du Marché commun. « Bien que le Traité de Rome soit fondé sur des considérations économiques, constatait le Premier britannique, il s'est fixé aussi un but politique important : encourager l'unité et la stabilité de l'Europe qui constitue un facteur indispensable dans la lutte pour la liberté et le progrès sur l'ensemble du globe. La tendance de notre monde moderne est à la formation de grands groupes de nations, qui agissent en commun lorsque des intérêts communs sont en jeu, qui s'unissent toujours plus étroitement, et peuvent agir de façon plus efficace dans la lutte pour la liberté. Je crois donc que notre devoir et notre intérêt sont de collaborer à cette force, et de tendre à une unité européenne aussi solide que possible ».

Du point de vue suisse, nous pourrons de moins en moins ignorer cet élément politique du processus d'intégration,

dont l'importance ira croissant par suite de la constellation politique mondiale. En fait, cela implique que seuls les États neutres d'Europe occidentale pourront tendre à une forme d'intégration limitée au plan économique et n'exigeant pas la renonciation totale de ses membres à leurs souveraineté. Mais un tel groupement de quatre petits États se trouverait rejeté dans l'ombre et réduit à végéter même économiquement parlant, face aux autres pays européens toujours plus unis et mieux intégrés dans tous les domaines.

Cela ne signifie certes pas que notre pays doive maintenant, sous la pression des circonstances, abandonner totalement sa politique d'indépendance et de neutralité. Cela signifie cependant que la Suisse devra rechercher et trouver des modalités de rapprochement avec un Marché commun qui s'étendra peu à peu à tous les pays de l'O.T.A.N.

La position de la Suisse dans la recherche d'une forme d'intégration qui tienne suffisamment compte de sa situation particulière s'est sans nul doute afffaiblie; elle doit maintenant chercher le contact avec le Marché commun alors qu'elle a longtemps déclaré inacceptables pour elle les engagements du Traité de Rome. Il faut souligner que, si l'on avait suivi de plus près les forces inhérentes au processus d'intégration européen — si l'on s'était rendu compte notamment du fait qu'à la longue l'intégration ne se laisserait pas diviser strictement en un secteur économique et un secteur politique, — on se serait convaincu plus tôt que l'évolution qui nous a conduit à la situation actuelle serait la conséquence inévitable d'un processus d'intégration qui devait faire sauter tôt au tard les limites du seul domaine économique.

Quoi qu'il en soit, nous devons faire face à la situation actuelle. La possibilité d'un rapprochement avec la Communauté européenne qui respecte tout au moins notre autonomie politique est donnée par l'article 238 du Traité de Rome, qui prévoit, à côté de l'adhésion pure et simple, l'association. « La Communauté, dit cet article, peut conclure avec un État tiers, une union d'États ou une organisation internationale, des accords créant une association caractérisée par des droits et des obligations réciproques, des actions en commun et des procédures particulières ».

La possibilité d'une telle association est étudiée avec attention par nos autorités; M. Petitpierre a déclaré le 14 juin devant le Conseil national : « Il faut rechercher si une association pourrait être réalisée. En principe, rien ne s'y oppose, mais sous la réserve qu'elle nous impose aucun engagement ni aucune condition qui soient incompatibles avec notre neutralité » (1).

Nous devons bien nous rendre compte cependant que même l'association la plus lâche avec la Communauté européenne imposerait à notre pays des obligations nouvelles, sinon sur le plan politique, au moins sur le plan économique, obligations qui iraient bien au-delà des Accords de Stockholm. Dans notre pays même, un courant d'opinion assez fort s'oppose même à une telle limitation de notre liberté d'action en matière de politique économique. Mais l'on oublie alors que, de toute manière, une politique économique rigoureusement autonome n'a plus aujourd'hui la moindre chance de succès, à moins d'envisager de graves répercussions économiques et sociales. Dans une économie mondiale caractérisée par l'intensité des échanges de biens et de services, et par la forte mobilité des capitaux, il est absolument exclu pour un État de pratiquer une politique économique qui ne soit pas en accord avec les mesures prises par d'autres pays. Nous sommes tous dans la même barque, et notre petit pays, axé sur ses échanges extérieurs, est prédestiné plus qu'aucun autre à une coordination et à une adaptation internationales des mesures de politique économique.

Tout élargissement d'un marché, tel qu'il se dessine aujourd'hui dans l'espace européen, implique, de par l'imbrication renforcée des économies régionales, une collaboration accrue tant des entreprises que des politiques économiques. Les chefs d'entreprises de Suisse et d'ailleurs doivent se préparer aujourd'hui à de nouvelles formes de collaboration et d'action commune, dont certaines leur sont encore inconnues, simplement pour sauvegarder leur existence. Les divers pays doivent de même se préparer à des obligations qui limiteront certes dans une certaine mesure leur liberté d'action sur le plan de la politique économique, mais qui leur donneront aussi la chance unique d'éviter un isolement dangereux et de prendre part pleinement au processus d'expansion qui ira s'accélérant dans un espace économique élargi par l'intégration.

Francesco KNESCHAUREK
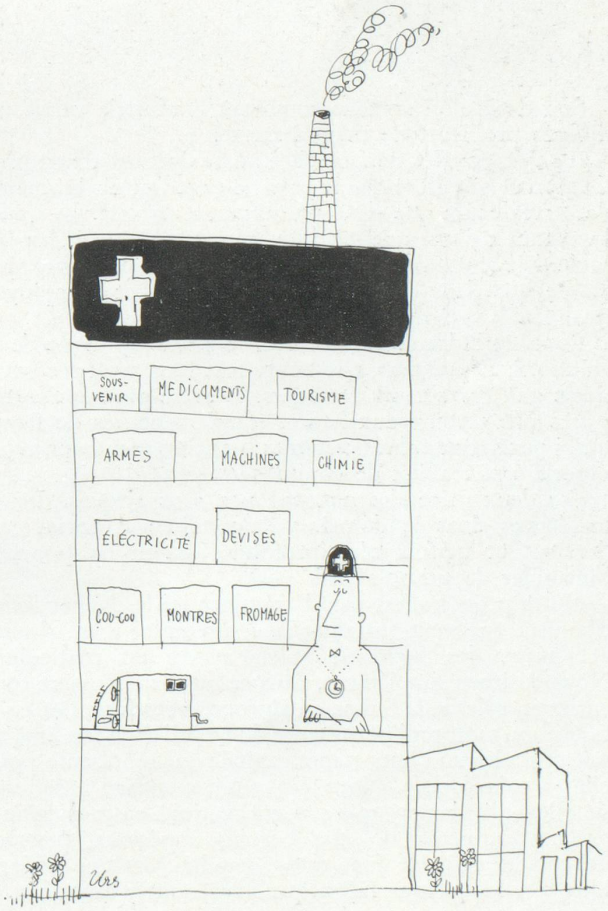
(1) Au moment précis où le Pr Kneschaurek présentait son exposé, le communiqué de Vienne annonçait que les trois neutres de l'A.E.L.E. allaient demander l'ouverture de négociations avec la C.E.E., en vue d'une éventuelle association. C'est un premier pas dans la ligne esquissée par le Pr Kneschaurek.